Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N143-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 28 octobre 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Sophie AUTRET - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL - Gilles GOMBERT - Roger BOSSARD - Emmanuelle RENAUD - Éric LE DUFF - Hervé JEZEQUEL - Bruno CORILLION - Carole AUTRET – Paul GOARANT lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (pouvoir à Éric LE DUFF), Marc SIMON (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Maël SAILLOUR (pouvoir à Véronique LE BOULCH), Frank COCAIGN (pouvoir à Sophie AUTRET), Anne-Sophie KERBRAT (pouvoir à Carole AUTRET)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
22 octobre 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 39	**Secrétaire de séance :**
22 octobre 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-10-N143	5.7	Éric LE BOUR

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) est composée d'un représentant de chaque commune membre de Haut-Léon Communauté.

Après consultation des communes, la composition de la CLETC serait la suivante :

COMMUNE	Représentant CLETC
PLOUNEVEZ-LOCHRIST	Gildas BERNARD
SAINT-POL-DE-LÉON	Bernard LOTRIAN
CLEDER	Frank COCAIGN
SIBIRIL	Stéphanie DUMONT
TREFLEZ	Jocelyne PINVIDIC
SANTEC	Gilles GOMBERT
ILE DE BATZ	Armand GLIDIC
PLOUESCAT	Éric LE BOUR
PLOUGOULM	Éric MIOSSEC
PLOUENAN	Michaël VILLENEUVE
ROSCOFF	Gilbert CHAPALAIN
TREFLAOUENAN	Serge OLLIVIER
MESPAUL	Thierry MOAL
LANHOUARNEAU	Stéphane RIOU

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N143-DE

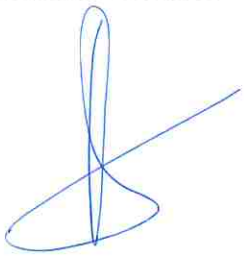
Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de la désignation, par les communes membres, de leur représentant au sein de la CLETC ;
Après avoir rappelé que lors de sa première réunion, la CLECT désigne en son sein son Président et peut adopter un Règlement Intérieur fixant ses modalités de fonctionnement.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver la composition de la CLETC telle que présentée ci-dessus.

Présents	**39**
Pouvoirs	**5**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

